

# COMITE REGIONAL DE PROVENCE

## REGLEMENT TROPHÉE REGIONAL DES JEUNES CYCLISTES 2017

### REGLEMENT GENERAL

#### CATEGORIES :

Poussins	7-8 ans	2010 et 2009
Pupilles	9-10 ans	2008 et 2007
Benjamins	11- 12 ans	2006 et 2005
Minimes	13 – 14 ans	2004 et 2003

Prélicenciés (hors Trophée Régional)

#### DATES ET LIEUX :

Dimanche 26 Mars 2017 : CYCLO-CROSS – CABRIERES D'AVIGNON – Toutes catégories – VC le Thor Gagne  
Samedi 15 Avril 2017 : SPRINT – BERRE L'ETANG – Toutes les catégories – AC Berre  
Dimanche 04 Juin 2017 : ROUTE – ROQUEFORT LA BEDOULE – Toutes les catégories (finale) – Gd Braquet Mlle

#### CLASSEMENTS :

##### Classement individuel :

- Participation aux 3 épreuves
- Remise de maillot sur le général, lors de la finale

##### Classement par équipe de club :

- Sur les 3 épreuves, sur les 5 meilleurs coureurs, 3 catégories de représentées dont 2 coureurs par catégorie maximum, garçons et filles confondus.
- Les clubs n'ayant pas de coureurs dans certaines catégories peuvent participer et être classés sur la journée.
- L'équipe ayant le plus petit nombre de points sera déclarée vainqueur du Trophée Régional des Jeunes Cyclistes.

#### BAREME DE POINTS :

##### Classement équipe et individuel par discipline :

- 1er = 1 point, 2ème = 2 points, 3ème = 3 points ....
- En cas d'ex aequo, il sera tenu compte des meilleures places par discipline
- Si encore ex aequo, il sera tenu compte de la place détenue à l'épreuve chronométrée (VITESSE)

#### TROPHÉE DE FRANCE DES JEUNES CYCLISTES :

Une sélection régionale participera au Trophée de France des Jeunes Cyclistes selon un classement général individuel par catégorie de pupilles à minimes (un classement filles et un classement garçons).

Le nombre prévu par catégorie filles et garçons sera en fonction du règlement du Trophée de France.

En revanche, pour que tout coureur puisse être sélectionné, il devra participer à toutes les épreuves du Trophée Régional et participer aux journées de préparation au TFJC, ainsi que les épreuves étant avant le TFJC.

En cas de coureurs ex aequo, c'est le nombre de places de premiers, de deuxièmes, de troisièmes etc... et ainsi de suite, qui les départageront.

Si encore ex aequo, c'est l'épreuve chrono qui les départageront.

S'il n'ya pas d'épreuve chrono, c'est le classement de la dernière épreuve qui les départagera.

Tout coureur sélectionné pourra être remplacé en cas de méforme avant le départ.

Chaque sélectionné devra respecter les consignes établies, entre autre : **rester avec son équipe et son encadrement durant tout le séjour, hébergement compris.**

AUCUNE DEROGATION NE SERA ACCEPTEE

### RECOMPENSES :

Les récompenses se feront à chaque journée, les coureurs filles et garçons recevront individuellement coupes et médailles prévues par l'organisateur.

### CEREMONIE PROTOCOLAIRE FINALE :

L'Ecole vainqueur du Trophée Régional recevra une coupe ou un trophée ainsi que la deuxième et 3ème Ecole. Chaque coureur de l'Ecole vainqueur recevra un souvenir.

Le vainqueur de chaque catégorie (filles et garçons) recevra un maillot et une médaille. Le deuxième et troisième recevra aussi une médaille.

L'organisateur de la dernière épreuve devra prévoir une coupe ou trophée à partir de la quatrième place du classement général des clubs.

## **REGLEMENT TECHNIQUE**

### EPREUVES :

Toutes les épreuves se déroulent par catégorie (ex : benjamins 1 et 2).

### ORDRE DE PASSAGE :

Prélicenciés (hors trophée)  
Poussins / pupilles / benjamins / minimes.

## **EPREUVE CYCLO CROSS**

HORAIRES en fonction de l'organisateur.

C'est une épreuve en ligne. Le nombre de tours sera déterminé selon le temps du premier tour.

Le placement des concurrents sur la ligne de départ s'effectuera selon la grille de départ calqué sur la coupe de France de cyclo-cross. A savoir :

Chaque club enverra une liste des coureurs prioritaires par catégorie, du meilleur au moins performant. Les premiers de chaque club seront appelés sur la ligne en fonction du classement des clubs du TRJC 2016.

Le nombre de coureurs sur une même ligne sera selon la largeur du circuit.

Exemple :

Premier appelé, un coureur du club vainqueur du TRJC inscrit sur la liste transmise par le responsable de l'Ecole

Deuxième appelé, un coureur du club étant 2ème du TRJC inscrit sur la liste transmise par le responsable de l'Ecole

Troisième appelé, un coureur du club étant 3ème du TRJC inscrit sur la liste transmise par le responsable de l'Ecole

Le quatrième, le cinquième etc ...

**Les clubs devront envoyer au responsable des classements du TRJC, une liste des priorités de ses coureurs.**

2 parcours :

1 pour les prélicenciés, poussins, (500 mètres environ)

1 pour les pupilles, benjamins et minimes, (1000 mètres environ).

Ils présenteront des tracés techniques avec alternance de zone d'effort et de zone d'adresse.

Pour être classé, chaque coureur devra franchir la ligne d'arrivée avec son vélo (crevaisson, incident technique ou chute).

Toute sortie volontaire ou involontaire du circuit sera sanctionné par la mise hors course.

Les passages avec obstacles rapportés ne pourront donner lieu à pénalités.

L'utilisation des roues de cyclo-cross est permise.

Un poste de dépannage sera placé sur le circuit prélicenciés, poussins, pupilles, benjamins, minimes (changement de roues uniquement, le changement de vélos ne sera pas autorisé).

Tout dépannage et toute aide ainsi que le changement de vélo seront mis hors course.

Durée :

- prélicenciés : 5 minutes
- poussins : 7 minutes
- pupilles : 10 minutes
- benjamins : 15 minutes
- minimes : 20 minutes.

A la charge de l'organisateur :

Reconnaissance à vélo pour toutes catégories avant le début de la première épreuve.

Prévoir :

- le compte tours
- la cloche
- la ligne de départ pour 10 à 15 concurrents.

**Déposer le détail d'organisation bien à l'avance.**

## EPREUVE SPRINT

HORAIRES en fonction de l'organisateur.

L'épreuve se déroule sur une route bitumée (si possible une ligne droite) de :

- Chrono : 150 mètres plus 30 mètres pour le départ lancé pour toutes les catégories.
- Sprint : 300 mètres pour toutes les catégories.

Elle se disputera en 2 manches de la façon suivante :

### Matin :

- L'ordre de départ s'effectuera par club et par catégorie selon le Classement général du cyclo-cross.
- Le départ sera lancé et non tenu.
- Lors du chrono seulement, sera autorisé à recommencer : le saut de chaîne, la crevaison et la chute.
- Epreuve chronométrée qui permettra d'établir les séries de l'après-midi.

### Après-midi :

1 : L'épreuve chronométrée du matin départagera les concurrents de chaque catégorie pour l'épreuve de sprint qui s'effectuera selon le classement du matin.

2 : L'épreuve de sprint, départagera les concurrents de chaque catégorie pour leur place réelle.

- chaque concurrent participera à un sprint. Les séries seront établies selon le temps effectué à l'épreuve chronométrée.
- Le nombre de concurrents dans les séries sera déterminé, selon la largeur de la route (8 coureurs

maximum)

Exemple : De la 1<sup>ère</sup> à la 7<sup>ème</sup> place : les 7 meilleurs chronos.

De la 8<sup>ème</sup> à la 14<sup>ème</sup> place : les 7 suivants etc.....

- chaque concurrent se rangera à sa convenance, selon son temps du chrono dans un des couloirs.
- chaque couloir sera d'une longueur de 10mètres. Les concurrents devront conserver leur ligne ainsi qu'au départ du sprint, sous peine de déclassement à la dernière place de leur série.
- le départ se fera tenu et donné au sifflet dans un délai de 0 à 10 secondes après la verbalisation « **coureur prêt** ». Il n'y aura aucun faux départ. Les teneurs devront conserver les 2 pieds au sol, sous peine de disqualification de leur coureur et seront différents du Club du coureur.
- Les incidents mécaniques, techniques, la chute ne seront pas prétexte à recommencer. Le coureur devra franchir la ligne pour être classé.

Pour les 2 manches (chrono et sprint), le blocage des pieds avec des sangles est interdit pour des raisons de sécurité.

## **EPREUVE SPRINT suite**

### **FEMININES**

Les concurrentes participeront avec les garçons.

Pour le classement individuel et par équipe, il sera confondu avec celui des garçons.

Un classement spécifique par catégorie sera établi à l'issue de chaque épreuve.

A la charge de l'organisateur :

Prévoir :

- le contrôle des développements (5m60 – 7m01)
- les couloirs sur une longueur de 10 mètres
- une zone d'échauffement.

Déposer le détail d'organisation bien à l'avance.

## EPREUVE ROUTE

HORAIRE en fonction de l'organisateur.

Les concurrents seront rangés sur la ligne de départ selon le classement général après le sprint.

### Distance :

Prélicenciés : 1 à 2 kms  
Poussins : 3 à 5 kms  
Pupilles : 5 à 10 kms  
Benjamins : 10 à 15 kms  
Minimes : 15 à 30 kms

- Un changement de roue (**seulement**) autorisé au podium.
- Tout dépannage en dehors de celui autorisé sera sanctionné par la mise hors course.
- Les coureurs devront tenir leur ligne en course et à l'arrivée, sous peine d'une pénalité allant jusqu'à la mise hors course.
- Les ravitaillements même en boisson ne seront pas autorisés sur le parcours.
- Seuls les benjamins et les minimes seront autorisés à mettre un bidon sur leur vélo, par contre aucun ravitaillement ou jet de bidon ne sera accepté sur le circuit.
- Aucun échauffement et aucune reconnaissance ne seront autorisés après le 1er départ sous peine de disqualification du coureur.
- Après avoir franchi l'arrivée, un coureur ne pourra repasser en sens inverse, sous peine de disqualification du coureur.

### A la charge de l'organisateur :

Reconnaissance à vélo pour toutes les catégories avant le début de la première épreuve.

Prévoir :

- le contrôle des développements (5m60 – 7m01)
- le compte tours
- la cloche
- la ligne de départ pour 10 concurrents à 12 concurrents.
- Une moto pour le commissaire.

Déposer le détail d'organisation bien à l'avance.

## **REGLEMENT TECHNIQUE POUR L'ENSEMBLE DES EPREUVES**

Le casque, les gants, le dossard à épingles (4) seront obligatoires pour toutes les épreuves.  
Tous les types de vélos seront acceptés, s'ils sont aux normes U.C.I.  
Les guidons dits « cornes de vache » en bout de guidon sont interdits.  
Le développement sera limité à 7m01 pour les minimes et 5m60 pour les autres catégories.  
Un contrôle de braquet sera effectué à chaque épreuve sauf en cyclo-cross.  
Tout cas de fraude sera sanctionné par la mise hors course immédiate de l'équipe.

### **Abandon :**

Le concurrent qui abandonnera lors d'une épreuve sera classé à la dernière place de sa catégorie de cette épreuve. Il pourra disputer les autres épreuves.

### **Pénalités :**

La mise hors course signifie que le concurrent ou l'équipe est exclu du Trophée Régional et qu'il ou qu'elle ne figurera pas au classement final.  
Le déclassement est une rétrogradation de place dans le classement de l'épreuve en cours, le coureur pourra disputer les épreuves suivantes et participera au classement final.  
Pour tous les cas non prévus dans ce règlement, c'est le règlement général de la F.F.C. qui servira de référence.

### **Discipline générale :**

Toute équipe et concurrents engagés seront soumis au respect du règlement et placés sous le contrôle des arbitres. Toute manifestation intempestive (parents, dirigeants, coureurs) à l'encontre des arbitres ou participants entraînera la mise hors course de toute l'équipe ou des coureurs concernés.

### **Arbitrage :**

L'organisateur devra fournir 1 personne, éducateur ou dirigeant licencié.  
Chaque club devra mettre à disposition dans chaque épreuve 1 éducateur ou dirigeant licencié.

### **Classement informatique :**

Les clubs organisateurs sont dans l'obligation de régler la somme forfaitaire de 50 euros, pour la personne qui s'occupe du classement des 3 épreuves du TRJC.

***SOYONS SPORT ET BONNE CHANCE A TOUS !***